

Gouvernement du Québec

Décret 1251-2019, 18 décembre 2019

CONCERNANT la nomination de monsieur Daniel A. Gaudreau comme sous-ministre associé au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Daniel A. Gaudreau, sous-ministre adjoint au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, administrateur d'État II, soit nommé sous-ministre associé au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, au traitement annuel de 178 406 \$ à compter du 6 janvier 2020;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à monsieur Daniel A. Gaudreau comme sous-ministre associé du niveau 2.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

71763

Gouvernement du Québec

Décret 1252-2019, 18 décembre 2019

CONCERNANT la nomination de monsieur Stéphane Bouchard comme sous-ministre adjoint au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Stéphane Bouchard, directeur général de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de l'habitation, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, cadre classe 2, soit nommé sous-ministre adjoint à ce ministère, administrateur d'État II, au traitement annuel de 154 569 \$ à compter du 6 janvier 2020;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications

qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à monsieur Stéphane Bouchard comme sous-ministre adjoint du niveau 1.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

71764

Gouvernement du Québec

Décret 1253-2019, 18 décembre 2019

CONCERNANT la nomination de madame Marie-Josée Fournier comme sous-ministre adjointe au ministère des Transports

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Marie-Josée Fournier, directrice générale de la surveillance des marchés et de l'application des règles contractuelles, Bureau de la sous-ministre adjointe à la gestion contractuelle et à la surveillance des marchés, ministère des Transports, cadre classe 1, soit nommée sous-ministre adjointe au ministère des Transports, administratrice d'État II, au traitement annuel de 172 963 \$ à compter du 4 janvier 2020;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à madame Marie-Josée Fournier comme sous-ministre adjointe du niveau 2.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

71765

Gouvernement du Québec

Décret 1254-2019, 18 décembre 2019

CONCERNANT la nomination de madame Nathalie Noël comme secrétaire associée au Conseil du trésor

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Nathalie Noël, directrice générale des services à la clientèle décentralisés, Société de l'assurance automobile du Québec, cadre classe 2, soit nommée